

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS

POSTE COMPTABLE DE :

Agence Comptable Principale

BUDGET PRINCIPAL

M4

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

ANNEE 2025

Accusé de réception en préfecture
02B-812962811-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

SOMMAIRE

P. 2	I. Informations générales Modalité de vote du mouvement		
	II. Présentation générale du budget supplémentaire		
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
	III. Vote du budget supplémentaire		
P. 8-9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 10-11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 12-13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 14-15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 16-14	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux A1.3 - Autres dettes A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.3 - Etat des contrats crédits-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
P. 18	Arrêté et signatures		

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- budgétaires (délibération N° du)

V. Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	89 934,00	89 934,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	89 934,00	89 934,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	463 412,17	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	463 412,17	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	553 346,17	89 934,00
----------------------------	------------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Préfecture de réception en préfecture
025-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	1 110 425,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00
012	Charges de personnel	3 335 085,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges	46 350,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion de service		4 491 860,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00
66	Charges financieres	122 269,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 620 629,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00
023	Virement sf vers si	30 000,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	107 765,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		137 765,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		4 758 394,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00

D002 RESULTATS REPORTEES	+	0,00
--------------------------	---	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	89 934,00
--	---	-----------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	225 000,00	0,00	0,00		0,00
70	Valeurs de produits fabriques, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	4 533 394,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00
Total des recettes de gestion de service		4 758 394,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 758 394,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		4 758 394,00	0,00	89 934,00	89 934,00	89 934,00

R002 RESULTATS REPORTEES	+	0,00
--------------------------	---	------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	89 934,00
--	---	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	0,00
---	------

(1) Cf. I - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	24 127,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	10 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		34 127,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	103 638,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		103 638,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		137 765,00	0,00	0,00		0,00
040	Operation investissement pour ordre	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		137 765,00	0,00	0,00		0,00

D001 RESULTATS REPORTES		+	463 412,17
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			463 412,17

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	463 412,17	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		463 412,17	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		463 412,17	0,00	0,00		0,00
28	Amortissements des immobilisations	107 765,00	0,00	0,00		0,00
021	Virement sf vers si	30 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		137 765,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		601 177,17	0,00	0,00		0,00

R001 RESULTATS REPORTES		+	0,00
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	0,00
--	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget supplémentaire + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	89 934,00		89 934,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00		0,00
65	AUTRES CHARGES	0,00		0,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00		0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00		0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	VIREMENT SF vers SI		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		89 934,00	0,00	89 934,00

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	89 934,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00		0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

D001 RESULTATS REPORTEES	463 412,17
---------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	463 412,17
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	B2

2 - RECETTES (du présent du budget supplémentaire + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00		0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	89 934,00		89 934,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00		0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		89 934,00	0,00	89 934,00

+

R002 RESULTATS REPORTEES	0,00
--------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	89 934,00
--	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00		0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		0,00	0,00
021	Virement SF vers SI		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R001 RESULTATS REPORTEES	0,00
--------------------------	------

+

Affectation aux comptes 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 110 425,00	89 934,00	89 934,00
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	13 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	60 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	20 000,00	0,00	0,00
6118	Autres Sous traitance générales	33 725,00	15 000,00	15 000,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61351	Location Matériels Roulants	144 000,00	0,00	0,00
61358	Location Matériels et Outillages	44 500,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien, Réparation Batiments et Abords	1 000,00	24 796,58	24 796,58
6155	Sur biens mobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61551	Entretiens Réparations Matériels Roulants	35 000,00	0,00	0,00
61558	Entretiens Réparations Matériels et Outillages	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	235 900,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurance	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	70 000,00	11 000,00	11 000,00
6162	Assurance obligatoire - dommage construction	76 000,00	7 000,00	7 000,00
6168	Autres assurances	60 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	54 500,00	5 124,42	5 124,42
618	Divers	0,00	0,00	0,00
6181	Documentation et Abonnement	14 000,00	0,00	0,00
6183	Documentation technique et pédagogique	3 500,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	18 000,00	20 013,00	20 013,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	17 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00
6261	Frais Affranchissement	70 000,00	0,00	0,00
62621	Lignes Fixes	8 000,00	0,00	0,00
62622	Lignes Mobiles	8 000,00	0,00	0,00
62623	internet	6 500,00	0,00	0,00
62628	Autres Lignes (dont Liaisons Louées)	5 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des Locaux	33 300,00	0,00	0,00
6288	Autres	500,00	0,00	0,00
63511	Contribution économique territoriale	0,00	0,00	0,00
635111	C.F.E.	0,00	0,00	0,00
635112	C.V.A.E.	0,00	0,00	0,00
63512	Taxe foncière	10 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00
6356	Red. pour Occupation Domaine Public National	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
 025-812862611-20251014-2025-287-DE
 Date de télétransmission : 21/10/2025
 Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6378	Autres Taxes et Redevances	0,00	0,00	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 335 085,00	0,00	0,00
6218	autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	14 404,00	0,00	0,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	22 521,00	0,00	0,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	9 532,00	0,00	0,00
6411	Traitements, salaires et appointements	1 510 013,00	0,00	0,00
6412	Congés payés du personnel	57 192,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	328 927,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	227 110,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	6 940,00	0,00	0,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	569 931,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	69 100,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	151 514,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	63 546,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	51 887,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00	0,00
6478	Autres Charges Sociales Diverses	244 468,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	46 350,00	0,00	0,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	46 350,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	4 491 860,00	89 934,00	89 934,00
66	CHARGES FINANCIERES	122 269,00	0,00	0,00
66111	Intérêts des emprunts et des dettes	123 694,00	0,00	0,00
66112	INTERETS ICNE	-1 425,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	500,00	0,00	0,00
6712	Pénalités, Amendes	2 000,00	0,00	0,00
6718	Autres Chg Except. Op. de Gestion	2 000,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 000,00	0,00	0,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
6875	Dotations Provisions Risques et Charges Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 620 629,00	89 934,00	89 934,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT SF vers SI	30 000,00	0,00	0,00
	Virement SF vers SI	30 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	30 000,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	107 765,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	107 765,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	137 765,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	4 758 394,00	89 934,00	89 934,00
---	--------------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
--------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	89 934,00
-----------------------------	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	225 000,00	0,00	0,00
6459	Rembt sur charges S.S. et Prévoyance	225 000,00	0,00	0,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de Frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
747	Subvention participation CTC	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	4 533 394,00	89 934,00	89 934,00
758	Divers autres produits	0,00	0,00	0,00
7581	Contribution du BAAEP	2 266 697,00	44 967,00	44 967,00
7582	Contribution du BA ASS	2 266 697,00	44 967,00	44 967,00
7583	Part salariale ticket restaurant	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	4 758 394,00	89 934,00	89 934,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
7718	Pdts Except. sur Op. de Gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
7875	Reprise sur Provisions pour Risques et Charges Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 758 394,00	89 934,00	89 934,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		4 758 394,00	89 934,00	89 934,00
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			R002 RESULTATS REPORTEES	0,00
				=
TOTAL DES RECETTES CUMULEES				89 934,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962811-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 127,00	0,00	0,00
2031	Frais d'Etudes	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	24 127,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	10 000,00	0,00	0,00
21315	Bâtiment Administratif	0,00	0,00	0,00
21355	Batiments administratifs Agencements	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outilsage industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	34 127,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	103 638,00	0,00	0,00
1641	emprunts bancaires	103 638,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
16884	ICNE auprès des Etbts de crédit	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	103 638,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	137 765,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	137 765,00	0,00	0,00
---	------------	------	------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D001 RESULTATS REPORTEES	463 412,17
--------------------------	------------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	463 412,17
-----------------------------	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962811-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	463 412,17	0,00	0,00
1068	Autres réserves	463 412,17	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
16884	ICNE auprès des Etbts bancaires de crédit	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	463 412,17	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	463 412,17	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	107 765,00	0,00	0,00
28031	Frais de recherche	0,00	0,00	0,00
28033	frais insertion	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaire	18 173,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments Administratifs	63 594,00	0,00	0,00
281355	Bâtiments administratifs Agencements	0,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 102,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 694,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	7 611,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 822,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	6 769,00	0,00	0,00
021	Virement SF vers SI	30 000,00	0,00	0,00
	Virement de la SF vers la SI	30 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	137 765,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	601 177,17	0,00	0,00
--	------------	------	------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R001 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	0,00
------------------------------------	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements 2024		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 200 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					3 200 000,00								
A291510C	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2015	23/12/2015	23/12/2016	700 000,00	F	Taux fixe à 2,4 %	2,400	2,400	EUR	A	P	O
00000440139	CREDIT AGRICOLE	26/04/2024	13/06/2024	13/06/2025	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4,65 %	4,650	4,650	EUR	A	P	O
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1676 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
Total général					3 200 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Emprunts et dettes au 01/01/2025											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 810 160,52					103 637,90	123 693,85	62 338,10
1641 Emprunts en euros (total)				2 810 160,52					103 637,90	123 693,85	62 338,10
A291510C	N		A-1	310 160,52	5,98	F	Taux fixe à 2,4 %	2,400	48 677,60	7 443,85	122,03
0000040139	N		A-1	2 500 000,00	24,45	F	Taux fixe à 4,65 %	4 650	54 960,30	116 250,00	62 216,07
1643 Emprunts en devises (total)											
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (8)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0,00		2 810 160,52					103 637,90	123 693,85	62 338,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-812982611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2025 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon la capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 cap (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
028-81 2962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2				
		% de l'encours	100,00%				
		Montant en euros	2 810 161 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2025	Date de fin du contrat du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total							0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES			A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
		1 000 €	n° 124 du 07/02/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	
Linéaire	Ouvrages génie civil – installations lourdes (usines, transfert....)	60 ans	
	Ouvrages génie civil – installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil – installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	
	Bâtiments	50 ans	n° 268 du 25/02/2025

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2025
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL			0,0	0,0	0,0	0,0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(I)	Libellé (I)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 0,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 0,00
Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)	0,00
1641	emprunts bancaires	0,00
16884	ICNE auprès des Etbts de crédit	0,00
1687	Autres dettes	0,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
1068	Autres réserves	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Transfert entre sections = C + D		0,00
Reprises / autofinancement antérieur (C)		0,00
2031	Frais d'études	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	0,00	463 412,17	463 412,17

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

Accusé de réception en préfecture
02B-812962811-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(1)	Libellé (1)	Recettes votées
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III 0,00
Ressources propres externes (G)		0,00
1068	Autres réserves	0,00
Autres recettes financières (H)		0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00
16884	ICNE auprès des Etbis bancaires de crédit	0,00
1687	Autres dettes	0,00
Transferts entre sections (J)		0,00
28051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaire	0,00
281355	Bâtiments administratifs Agencements	0,00
28154	Matériel industriel	0,00
28155	Outillage industriel	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00
28182	Matériel de transport	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00
28184	Mobilier	0,00
28031	Frais de recherche	0,00
28033	frais insertion	0,00
281315	Bâtiments Administratifs	0,00
Virement de la sect. exploitation (K)		0,00
	Virement de la SF vers la SI	0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	0,00	0,00	463 412,17	463 412,17

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	463 412,17
Recettes financières	463 412,17
Solde (recettes - dépenses)	0,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	0,00
Résultat hors charges transférées	0,00

(1) . Indiquer le signe algébrique
(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Principal (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 200 359,00	013	Atténuation de charges	225 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 335 085,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	46 350,00	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	122 269,00	75	Autres produits de gestion courante	4 623 328,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
Total des dépenses réelles		4 710 563,00	Total des recettes réelles		4 848 328,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	107 765,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
	6811 - Dotation aux Amortissements	107 765,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00			
Total des dépenses d'ordre		137 765,00	Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		4 848 328,00	TOTAL GENERAL DE RECETTES		4 848 328,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif) les résultats de l'exercice précédent.

Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Principal (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	24 127,00	13	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	10 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	
...			23	Immobilisation en cours	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		106	Réserves	463 412,17
16	Emprunts et dettes assimilées	103 638,00	18	Compte de liaison : affectation à ...	
18	Compte de liaison : affectation à ...		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		020	Dépenses imprévues	
020	Dépenses imprévues		45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles		137 765,00	Total des recettes réelles		463 412,17
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	107 765,00
			28	Amortissements	107 765,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section d'exploitation	30 000,00
			Total des recettes d'ordre		137 765,00
D 001 (4)		463 412,17	R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		601 177,17	TOTAL GENERAL DE RECETTES		601 177,17

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581					4582	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
<i>040 Financement par le mandataire</i>				
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS													B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT													

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

B.1.1 - Emprunts garantis par la commune ou l'établissement (art. L. 2313-16, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT		B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	
	I/II

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.
 (2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS recus	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés						
TOTAL							

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES		IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN			ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
		Montant des AP		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
AMO SDSI Schéma Directionnel Système Informatique	93612,21	15 000	15 000		15 000	78 612	-

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
		Montant des AE		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Location et Maintenance Logiciel Paie - RH Marché 23S01ERP	263 250,00	8 400,00	271 650,00	105 300,00	61 050,00	52 650,00	52 650,00
Assistance et Maintenance Informatique Marché 24S07SIT	200 534,00		200 534,00	50 134,00	50 134,00	50 134,00	50 132,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A+ CDI	1		1	1		1
Directeur général adjoint des services		2		2	2		2
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25		25	21	4	25
Agent Comptable		0,5		0,5	0,5		0,5
							0
FILIERE TECHNIQUE (c)		10		10	10		10
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		38,5	0	38,5	34,5	4	38,5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 1er de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2025	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				11 828,00		
BIOLCHINI Jessica		ADM		2 745,00	3-1	CDD Remplacement
MARCHETTI Aline		ADM		3 202,00	3-1	CDD Remplacement
QUASTANA Pierre Alexandre		ADM		2 608,00	3-1	CDD Remplacement
SAVREUX Edwige		ADM		3 273,00	3-1	CDD Remplacement
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				11 828,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être étiquetés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).

Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement non Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2023		812962611	SPIC	OUI

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20251014-2025-287-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 9

Nombre de membres présents6.....

Nombre de suffrages exprimés6.....

VOTES : Pour6.....

Contre0.....

Abstentions0.....

Date de convocation 22/10/2025

Présenté par le Président,

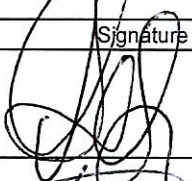
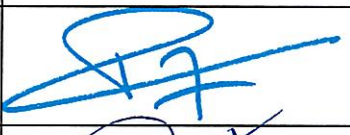
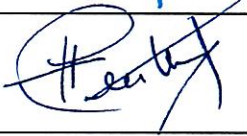
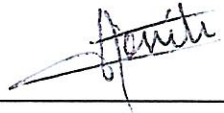
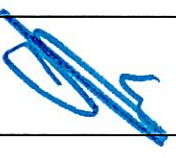
A BASTIA le 14/10/2025

Le Président,

délibéré par le conseil d'Administration, réunion en session ordinaire.

A BASTIA, le 14/10/2025

Les membres du Conseil d'Administration

Noms	Prénoms	Signature
AVELLI	Pierre	
LEONARDI	Jean-Charles	
ADOVANI	Marie-Hélène	
BERETTI	Philippe	
ROSSO DI BORGO	Louis	
ROMITI	Gérard	
ROSSI	Michel	
VERI	Paul	
SCICARELLI	Jean	

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/10/2025, et de la publication le 21/10/2025
A BASTIA, le 22/10/2025

Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ..

